



Feuille de couverture pour la fiche de données de sécurité du kit

Nom du produit:

Numéro d'article(s):

Informations de transport: **UN3316, Chemical Kit, Class 9, PG III**



Cette désignation d'expédition s'applique au kit chimique dans son ensemble. Pour les composants individuels, s'il vous plaît se référer à la fiche signalétique correspondante.

Ceci est un kit composé de plusieurs éléments individuels listés ci-dessous et qui peuvent avoir leur propre Fiche de Sécurité (FDS). Si un des éléments n'a pas de Fiche de Sécurité incluse, l'article est sujet aux articles de la réglementation Hazard Communication [1910.1200(b)(6)] et n'a pas besoin d'une Fiche de Sécurité.

Éléments du kit :

Pour des informations sur les produits, veuillez contacter votre représentant Neogen Corporation. Pour plus d'informations sur cette FDS, veuillez contacter SDS@neogen.com.

FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon (UE) 2015/830

Page 1/6

Alert[®] Methanol Vial 1

Révision 0
Date de révision 2019-07-08

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Alert [®] Methanol Vial 1
Code produit	9530

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage prévu	[SU3] Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations* sur si-tes industriels; [PC21] Substances chimiques de laboratoire;
Description	Destiné à une utilisation en laboratoire seulement.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Neogen Corporation
Adresse	620 Lesher Place Lansing MI 48912 USA
Web	www.neogen.com
Téléphone	517-372-9200/800-234-5333
Email	SDS@neogen.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence	1 800 234-5333
--------------------------------------	----------------

Informations supplémentaires

Hotline(s):	Médical: États-Unis (1-800-498-5743), International (1-651-523-0318). Répandre/CHEMTREC: États-Unis (1-800-424-9300), International (1-703-527-3887).
-------------	--

SECTION 2: Identification des dangers

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention de danger	Aucun danger important
-------------------	------------------------

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Description

Aucun composant ne doit être divulgué conformément à la réglementation applicable. Les concentrations énumérées ne sont pas des spécifications de produit.

Informations supplémentaires

Le texte complet des conseils de prudence énumérés dans cette section se trouve à la section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Alert® Methanol Vial 1

Révision 0
Date de révision 2019-07-08

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne exposée à l'air libre. Si la personne respire difficilement, lui donner de l'oxygène. Si la personne cesse de respirer, pratiquer une respiration artificielle. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. En cas de port de lentilles de contact, il est préférable de les ôter. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement à grande eau. Ôter les vêtements contaminés. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Ingestion	NE PAS faire vomir à moins d'avis contraire du médecin. (Se) rincer abondamment la bouche. Ne jamais rien donner par voie buccale à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	L'inhalation peut provoquer une toux, une douleur dans la poitrine ou une irritation du système respiratoire.
Contact avec les yeux	Peut provoquer une irritation des yeux.
Contact avec la peau	Peut provoquer une irritation de la peau.
Ingestion	L'ingestion peut provoquer des nausées et des vomissements.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

	Utiliser un moyen d'extinction approprié aux conditions d'incendie environnantes.
--	---

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

	Do not breathe dust or vapour.
--	--------------------------------

5.3. Conseils aux pompiers

	Porter un équipement respiratoire adapté lorsque cela s'avère nécessaire.
--	---

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

	Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Utiliser en fonction des besoins : Matériel de protection. Éviter toute exposition prolongée ou répétée.
--	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

	Éviter de renverser à nouveau le produit si cela ne présente pas de danger. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Ne pas laisser le produit contaminer le sous-sol.
--	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

	Recueillir le produit répandu. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.
--	---

6.4. Référence à d'autres sections

	Se reporter à la section 2, 8 & 13 pour de plus amples informations.
--	--

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

	Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones
--	--

Alert® Methanol Vial 1

Révision 0
Date de révision 2019-07-08

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

	d'utilisation ou de stockage du produit. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. Lisez l'intégralité de l'étiquette et suivez toutes les instructions, restrictions et précautions d'emploi. Utiliser en fonction des besoins : Vêtements de protection.
--	---

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités


	Stocker à des températures comprises entre 2 °C et 8 °C. Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux lors du stockage ou de l'élimination. Suivez les instructions sur l'étiquette.
--	---

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

	See Section 1.2 for further information.
--	--

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

	
8.2.1. Contrôles techniques appropriés	Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Mettre un point d'eau à disposition pour nettoyer les yeux. Fournir une douche chimique.
8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	Utiliser en fonction des besoins : Matériel de protection.
Protection des yeux / du visage	Utiliser en fonction des besoins : Protection oculaire appropriée.
Protection de la peau - Protection des mains	Utiliser en fonction des besoins : Gants résistants aux produits chimiques faits de tout matériau imperméable.
Protection de la peau - Divers	Utiliser en fonction des besoins : Vêtements de protection.
Protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Contrôles de l'exposition professionnelle	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Alert® Methanol Vial 1

Révision 0
Date de révision 2019-07-08

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	(En) poudre
Couleur	Blanc
Odeur	Inodore/Légère
Seuil olfactif	donnée non disponible
pH	≈ 7.4
Point de fusion	donnée non disponible
Point de congélation	donnée non disponible
Point d'ébullition	Sans objet.
Point d'éclair	donnée non disponible
Propriétés explosives	Sans objet.
Propriétés comburantes	donnée non disponible
Taux d'évaporation	donnée non disponible
Limites d'inflammabilité	donnée non disponible
Pression de vapeur	donnée non disponible
Densité de vapeur	donnée non disponible
Densité relative	donnée non disponible
Coefficient de partage	donnée non disponible
Température d'auto-ignition	donnée non disponible
Viscosité	Sans objet.
Solubilité	Soluble dans l'eau

9.2. Autres informations

COV (composants organiques volatiles)	donnée non disponible
--	-----------------------

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

	Stable dans des conditions normales.
--	--------------------------------------

10.2. Stabilité chimique

	Stable dans des conditions normales.
--	--------------------------------------

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

	Under the specified conditions, hazardous reactions that lead to excessive temperatures or pressure are not expected.
--	---

10.4. Conditions à éviter

	Tenir à l'écart de températures extrêmes.
--	---

10.5. Matières incompatibles

	donnée non disponible.
--	------------------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

	Oxydes de carbone.
--	--------------------

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
corrosion cutanée/irritation cutanée	Peut provoquer une irritation de la peau.

Alert® Methanol Vial 1

Révision 0
Date de révision 2019-07-08

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

lésions oculaires graves/irritation oculaire	Peut provoquer une irritation des yeux.
sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes prédisposées aux allergies.
cancérogénicité	Le produit n'est pas considéré comme un carcinogène potentiel dans les Monographes de l'Agence Internationale pour la Recherche contre le Cancer (IARC), volumes 1-123. Le produit n'est pas nommé dans le 14e Rapport sur les Carcinogènes du Programme National de Toxicologie (NTP). Non répertorié dans le Guide des valeurs d'exposition professionnelle de la Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux (ACGIH). Ce produit n'est pas dans la liste des Carcinogènes OSHA standard 1910.1003.
Toxicité reproductive	donnée non disponible.
Exposition répétée ou prolongée	Éviter toute exposition prolongée ou répétée.

SECTION 12: Informations écologiques

12.2. Persistance et dégradabilité

	Aucune donnée disponible sur ce produit.
--	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation

	Aucune donnée disponible sur ce produit.
--	--

12.4. Mobilité dans le sol

	Aucune donnée disponible sur ce produit.
--	--

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

	Aucune donnée disponible sur ce produit.
--	--

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

	Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.
--	---

Méthodes d'élimination

	Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.
--	---

Élimination du conditionnement

	Ne PAS réutiliser les récipients vides. Les récipients vides peuvent être envoyés pour être éliminés ou recyclés.
--	---

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

14.4. Groupe d'emballage

Alert® Methanol Vial 1

Révision 0
Date de révision 2019-07-08

14.4. Groupe d'emballage

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements

RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission.

SECTION 16: Autres informations

Informations supplémentaires

AVERTISSEMENT : L'information et les recommandations contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et correctes à ce jour. Aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'intégralité de ces informations. De plus, étant donné les nombreux facteurs pouvant avoir une incidence sur l'utilisation du produit, l'information fournie sous-entend qu'il est de la responsabilité des usagers de s'assurer qu'il est adapté à leur besoin avant usage.

Sauf mention expresse aux présentes, AUCUNE GARANTIE, GARANTIE OU DÉCLARATION D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LA GARANTIE IMPLICITE DE MÉRCANICITÉ, D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, DE CONDITIONS DE PERFORMANCE, D'UTILISATION DU COMMERCE OU DE RÉSULTATS OBTENIR PAR L'UTILISATION DE CE PRODUIT sont faits en ce qui concerne ce produit ou l'utilisation de ce produit. Le produit couvert est fourni "tel quel" et uniquement sous réserve des garanties fournies ici, aucune responsabilité n'est assumée résultant de l'utilisation de ce produit.

FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon (UE) 2015/830

Page 1/6

Alert® Methanol Enzyme Solution, Ampoule

Révision 0
Date de révision 2019-07-08

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Alert® Methanol Enzyme Solution, Ampoule
Code produit	9530

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage prévu	[SU3] Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations* sur si-tes industriels; [PC21] Substances chimiques de laboratoire;
Description	Destiné à une utilisation en laboratoire seulement.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Neogen Corporation
Adresse	620 Lesher Place Lansing MI 48912 USA
Web	www.neogen.com
Téléphone	517-372-9200/800-234-5333
Email	SDS@neogen.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence	1 800 234-5333
--------------------------------------	----------------

Informations supplémentaires

Hotline(s):	Médical: États-Unis (1-800-498-5743), International (1-651-523-0318). Répandre/CHEMTREC: États-Unis (1-800-424-9300), International (1-703-527-3887).
-------------	--

SECTION 2: Identification des dangers

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention de danger	Aucun danger important
-------------------	------------------------

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Description

Aucun composant ne doit être divulgué conformément à la réglementation applicable. Les concentrations énumérées ne sont pas des spécifications de produit.

Informations supplémentaires

Le texte complet des conseils de prudence énumérés dans cette section se trouve à la section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Alert® Methanol Enzyme Solution, Ampoule

Révision 0
Date de révision 2019-07-08

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne exposée à l'air libre. Si la personne respire difficilement, lui donner de l'oxygène. Si la personne cesse de respirer, pratiquer une respiration artificielle. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. En cas de port de lentilles de contact, il est préférable de les ôter. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement à grande eau. Ôter les vêtements contaminés. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Ingestion	NE PAS faire vomir à moins d'avis contraire du médecin. (Se) rincer abondamment la bouche. Ne jamais rien donner par voie buccale à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	L'inhalation peut provoquer une toux, une douleur dans la poitrine ou une irritation du système respiratoire.
Contact avec les yeux	Peut provoquer une irritation des yeux.
Contact avec la peau	Peut provoquer une irritation de la peau.
Ingestion	L'ingestion peut provoquer des nausées et des vomissements.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

	Utiliser un moyen d'extinction approprié aux conditions d'incendie environnantes.
--	---

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

	Do not breathe dust or vapour.
--	--------------------------------

5.3. Conseils aux pompiers

	Porter un équipement respiratoire adapté lorsque cela s'avère nécessaire.
--	---

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

	Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Utiliser en fonction des besoins : Matériel de protection. Éviter toute exposition prolongée ou répétée.
--	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

	Éviter de renverser à nouveau le produit si cela ne présente pas de danger. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Ne pas laisser le produit contaminer le sous-sol.
--	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

	Recueillir le produit répandu. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.
--	---

6.4. Référence à d'autres sections

	Se reporter à la section 2, 8 & 13 pour de plus amples informations.
--	--

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

	Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones
--	--

Alert® Methanol Enzyme Solution, Ampoule

Révision 0
Date de révision 2019-07-08

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

	d'utilisation ou de stockage du produit. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. Lisez l'intégralité de l'étiquette et suivez toutes les instructions, restrictions et précautions d'emploi. Utiliser en fonction des besoins : Vêtements de protection.
--	---

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités


	Stocker à des températures comprises entre 2 °C et 8 °C. Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux lors du stockage ou de l'élimination. Suivez les instructions sur l'étiquette.
--	---

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

	See Section 1.2 for further information.
--	--

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

	
8.2.1. Contrôles techniques appropriés	Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Mettre un point d'eau à disposition pour nettoyer les yeux. Fournir une douche chimique.
8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	Utiliser en fonction des besoins : Matériel de protection.
Protection des yeux / du visage	Utiliser en fonction des besoins : Protection oculaire appropriée.
Protection de la peau - Protection des mains	Utiliser en fonction des besoins : Gants résistants aux produits chimiques faits de tout matériau imperméable.
Protection de la peau - Divers	Utiliser en fonction des besoins : Vêtements de protection.
Protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Contrôles de l'exposition professionnelle	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Alert® Methanol Enzyme Solution, Ampoule

Révision 0
Date de révision 2019-07-08

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	Liquide
Couleur	Jaune
Odeur	Inodore/Légère
Seuil olfactif	donnée non disponible
pH	donnée non disponible
Point de fusion	donnée non disponible
Point de congélation	donnée non disponible
Point d'ébullition	donnée non disponible
Point d'éclair	donnée non disponible
Taux d'évaporation	donnée non disponible
Limites d'inflammabilité	Sans objet.
Pression de vapeur	donnée non disponible
Densité de vapeur	donnée non disponible
Densité relative	donnée non disponible
Coefficient de partage	donnée non disponible
Température d'auto-ignition	donnée non disponible
Viscosité	donnée non disponible
Propriétés explosives	Sans objet.
Propriétés comburantes	donnée non disponible
Solubilité	Soluble dans l'eau

9.2. Autres informations

COV (composants organiques volatiles)	donnée non disponible
--	-----------------------

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

	Stable dans des conditions normales.
--	--------------------------------------

10.2. Stabilité chimique

	Stable dans des conditions normales.
--	--------------------------------------

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

	Under the specified conditions, hazardous reactions that lead to excessive temperatures or pressure are not expected.
--	---

10.4. Conditions à éviter

	Tenir à l'écart de températures extrêmes.
--	---

10.5. Matières incompatibles

	donnée non disponible.
--	------------------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

	Oxydes de carbone.
--	--------------------

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
corrosion cutanée/irritation cutanée	Peut provoquer une irritation de la peau.

Alert® Methanol Enzyme Solution, Ampoule

Révision 0
Date de révision 2019-07-08

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

lésions oculaires graves/irritation oculaire sensibilisation respiratoire ou cutanée cancérogénicité	Peut provoquer une irritation des yeux.
	Peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes prédisposées aux allergies.
	Le produit n'est pas considéré comme un carcinogène potentiel dans les Monographes de l'Agence Internationale pour la Recherche contre le Cancer (IARC), volumes 1-123. Le produit n'est pas nommé dans le 14e Rapport sur les Carcinogènes du Programme National de Toxicologie (NTP). Non répertorié dans le Guide des valeurs d'exposition professionnelle de la Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux (ACGIH). Ce produit n'est pas dans la liste des Carcinogènes OSHA standard 1910.1003.
Toxicité reproductive	donnée non disponible.
Exposition répétée ou prolongée	Éviter toute exposition prolongée ou répétée.

SECTION 12: Informations écologiques

12.2. Persistance et dégradabilité

	Aucune donnée disponible sur ce produit.
--	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation

	Aucune donnée disponible sur ce produit.
--	--

12.4. Mobilité dans le sol

	Aucune donnée disponible sur ce produit.
--	--

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

	Aucune donnée disponible sur ce produit.
--	--

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

	Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.
--	---

Méthodes d'élimination

	Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.
--	---

Élimination du conditionnement

	Ne PAS réutiliser les récipients vides. Les récipients vides peuvent être envoyés pour être éliminés ou recyclés.
--	---

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

14.4. Groupe d'emballage

Alert® Methanol Enzyme Solution, Ampoule

Révision 0
Date de révision 2019-07-08

14.4. Groupe d'emballage

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements

RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission.

SECTION 16: Autres informations

Informations supplémentaires

AVERTISSEMENT : L'information et les recommandations contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et correctes à ce jour. Aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'intégralité de ces informations. De plus, étant donné les nombreux facteurs pouvant avoir une incidence sur l'utilisation du produit, l'information fournie sous-entend qu'il est de la responsabilité des usagers de s'assurer qu'il est adapté à leur besoin avant usage.

Sauf mention expresse aux présentes, AUCUNE GARANTIE, GARANTIE OU DÉCLARATION D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LA GARANTIE IMPLICITE DE MÉRCANICITÉ, D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, DE CONDITIONS DE PERFORMANCE, D'UTILISATION DU COMMERCE OU DE RÉSULTATS OBTENIR PAR L'UTILISATION DE CE PRODUIT sont faits en ce qui concerne ce produit ou l'utilisation de ce produit. Le produit couvert est fourni "tel quel" et uniquement sous réserve des garanties fournies ici, aucune responsabilité n'est assumée résultant de l'utilisation de ce produit.

FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon (UE) 2015/830

Page 1/8

Alert® Methanol Beer Positive Control

Révision 0
Date de révision 2019-07-08

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Alert® Methanol Beer Positive Control
Code produit	9530

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage prévu	[SU3] Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations* sur si-tes industriels; [PC21] Substances chimiques de laboratoire;
Description	Destiné à une utilisation en laboratoire seulement.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Neogen Corporation
Adresse	620 Lesher Place Lansing MI 48912 USA
Web	www.neogen.com
Téléphone	517-372-9200/800-234-5333
Email	SDS@neogen.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence	1 800 234-5333
--------------------------------------	----------------

Informations supplémentaires

Hotline(s):	Médical: États-Unis (1-800-498-5743), International (1-651-523-0318). Répandre/CHEMTREC: États-Unis (1-800-424-9300), International (1-703-527-3887).
-------------	--

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.2. Classification - CE 1272/2008	Flam. Liq. 4: H227;
--------------------------------------	---------------------

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement	Attention
Mention de danger	Flam. Liq. 4: H227 - Liquide combustible.
Conseil de prudence: Prévention	P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Conseil de prudence: Intervention	P370+P378 - En cas d'incendie: Utiliser les médias appropriés aux conditions environnantes pour l'extinction..
Conseil de prudence: Stockage	P403 - Stocker dans un endroit bien ventilé.

Alert® Methanol Beer Positive Control

Révision 0
Date de révision 2019-07-08

2.2. Éléments d'étiquetage

Conseil de prudence: Élimination	P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée conformément aux réglementations locales et nationales.
-------------------------------------	---

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

EC 1272/2008

Nom Chimique	Index-No.	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro d'enregistrement REACH	Conc. (%w/w)	Classification
Ethanol (Alcool éthylique)	603-002-00-5	64-17-5	200-578-6		1 - 10%	Flam. Liq. 2: H225;
Methanol (Alcool méthylique)	603-001-00-X	67-56-1	200-659-6		0 - 0.5%	Flam. Liq. 2: H225; Acute Tox. 3: H331; Acute Tox. 3: H311; Acute Tox. 3: H301; STOT SE 1: H370;

Description

	Les concentrations énumérées ne sont pas des spécifications de produit.
--	---

Informations supplémentaires

	Le texte complet des conseils de prudence énumérés dans cette section se trouve à la section 16.
--	--

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne exposée à l'air libre. Si la personne respire difficilement, lui donner de l'oxygène. Si la personne cesse de respirer, pratiquer une respiration artificielle. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. En cas de port de lentilles de contact, il est préférable de les ôter. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement à grande eau. Ôter les vêtements contaminés. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Ingestion	NE PAS faire vomir à moins d'avis contraire du médecin. (Se) rincer abondamment la bouche. Ne jamais rien donner par voie buccale à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	L'inhalation peut provoquer une toux, une douleur dans la poitrine ou une irritation du système respiratoire.
Contact avec les yeux	Peut provoquer une irritation des yeux.
Contact avec la peau	Peut provoquer une irritation de la peau.
Ingestion	L'ingestion peut provoquer des nausées et des vomissements.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

	Utiliser un moyen d'extinction approprié aux conditions d'incendie environnantes.
--	---

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

	Combustible liquid. Éloigner les récipients du lieu d'incendie si cette opération ne représente aucun risque. Refroidir les récipients exposés au feu en les pulvérisant d'eau. Do not breathe dust or vapour.
--	--

Alert® Methanol Beer Positive Control

Révision 0
Date de révision 2019-07-08

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un équipement respiratoire adapté lorsque cela s'avère nécessaire.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Utiliser en fonction des besoins : Matériel de protection. Éviter toute exposition prolongée ou répétée.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter de renverser à nouveau le produit si cela ne présente pas de danger. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Ne pas laisser le produit contaminer le sous-sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir le produit répandu. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter à la section 2, 8 & 13 pour de plus amples informations.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones d'utilisation ou de stockage du produit. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. Lisez l'intégralité de l'étiquette et suivez toutes les instructions, restrictions et précautions d'emploi. Utiliser en fonction des besoins : Vêtements de protection.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Combustible liquid. Stocker à des températures comprises entre 2 °C et 8 °C. Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux lors du stockage ou de l'élimination. Suivez les instructions sur l'étiquette.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

See Section 1.2 for further information.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites d'exposition


Alert® Methanol Beer Positive Control

Révision 0
Date de révision 2019-07-08

8.1.1. Valeurs limites d'exposition

Ethanol (Alcool éthylique)	VME ppm: 1000 VLE ppm: 5000 Observations: - FT No: 48	VME mgm3: 1900 VLE mgm3: 9500 TMP No: 84
Methanol (Alcool méthylique)	VME ppm: 200 VLE ppm: 1000 Observations: - FT No: 5	VME mgm3: 260 VLE mgm3: 1300 TMP No: 84

8.2. Contrôles de l'exposition

	
8.2.1. Contrôles techniques appropriés	Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Mettre un point d'eau à disposition pour nettoyer les yeux. Fournir une douche chimique.
8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	Utiliser en fonction des besoins : Matériel de protection.
Protection des yeux / du visage	Utiliser en fonction des besoins : Protection oculaire appropriée.
Protection de la peau - Protection des mains	Utiliser en fonction des besoins : Gants résistants aux produits chimiques faits de tout matériau imperméable.
Protection de la peau - Divers	Utiliser en fonction des besoins : Vêtements de protection.
Protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Contrôles de l'exposition professionnelle	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Alert® Methanol Beer Positive Control

Révision 0
Date de révision 2019-07-08

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	Liquide
Couleur	Transparent/Incolore
Odeur	Alcoolique
Seuil olfactif	donnée non disponible
pH	donnée non disponible
Point de fusion	donnée non disponible
Point de congélation	≈ -7 °C
Point d'ébullition	donnée non disponible
Point d'éclair	≈ 62 °C
Taux d'évaporation	donnée non disponible
Limites d'inflammabilité	Sans objet.
Pression de vapeur	donnée non disponible
Densité de vapeur	donnée non disponible
Densité relative	donnée non disponible
Coefficient de partage	donnée non disponible
Température d'auto-ignition	donnée non disponible
Viscosité	donnée non disponible
Propriétés explosives	donnée non disponible
Propriétés comburantes	donnée non disponible
Solubilité	Soluble dans l'eau

9.2. Autres informations

COV (composants organiques volatiles)	donnée non disponible
--	-----------------------

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

	Stable dans des conditions normales.
--	--------------------------------------

10.2. Stabilité chimique

	Stable dans des conditions normales.
--	--------------------------------------

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

	Under the specified conditions, hazardous reactions that lead to excessive temperatures or pressure are not expected.
--	---

10.4. Conditions à éviter

	Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et les sources d'ignition. Tenir à l'écart de températures extrêmes.
--	---

10.5. Matières incompatibles

	Matières combustibles. Agents oxydants.
--	---

10.6. Produits de décomposition dangereux

	Oxydes de carbone.
--	--------------------

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Cependant, ce produit contient des substances classées comme dangereuses. Pour plus
-----------------------	--

Alert® Methanol Beer Positive Control

Révision 0
Date de révision 2019-07-08

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

corrosion cutanée/irritation cutanée lésions oculaires graves/irritation oculaire sensibilisation respiratoire ou cutanée cancérogénicité	d'informations, voir la section 3.
	Peut provoquer une irritation de la peau.
	Peut provoquer une irritation des yeux.
	Peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes prédisposées aux allergies.
Toxicité reproductive Exposition répétée ou prolongée	Énumérés par l'Agence internationale de recherche sur le cancer (IARC) en tant que Substance du groupe 1: cancérogène humain connu. (alcoholic beverages). Le produit n'est pas nommé dans le 14e Rapport sur les Carcinogènes du Programme National de Toxicologie (NTP). Non répertorié dans le Guide des valeurs d'exposition professionnelle de la Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux (ACGIH). Ce produit n'est pas dans la liste des Carcinogènes OSHA standard 1910.1003.
	donnée non disponible.
	Éviter toute exposition prolongée ou répétée.

11.1.4. Informations toxicologiques

Ethanol	Voie orale chez le rat DL50: 10470 mg/kg Voie dermique chez le lapin DL50: 15800 mg/kg	Voie orale chez la souris DL50: 3450 mg/kg Par inhalation chez le rat CL50/4 h: 30000 mg/kg
Methanol	Par inhalation chez le rat CL50/6 h: 87.6 Voie dermique chez le lapin DL50: 17100	Voie orale chez le rat DL50: 1187 Par inhalation chez le rat CL50/4 h: 128.2

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ethanol	Algues EC50/72h: 275 mg/l Têtes-de-boule CL50/96h: 14200 mg/l	Daphnies CL50/48h: 5012 mg/l
Methanol	Daphnies CE50/48h: 10000.0000 mg/l Lepomis Macrochirus CL50/96h: 15400 mg/L	Algues vertes EC50/96h: 22000 mg/L

12.2. Persistance et dégradabilité

	Aucune donnée disponible sur ce produit.
--	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation

	Aucune donnée disponible sur ce produit.
--	--

12.4. Mobilité dans le sol

	Aucune donnée disponible sur ce produit.
--	--

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

	Aucune donnée disponible sur ce produit.
--	--

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

	Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.
--	---

Méthodes d'élimination

Alert® Methanol Beer Positive Control

Révision 0
Date de révision 2019-07-08

Méthodes d'élimination

	Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.
--	---

Élimination du conditionnement

	Ne PAS réutiliser les récipients vides. Les récipients vides peuvent être envoyés pour être éliminés ou recyclés.
--	---

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

14.4. Groupe d'emballage

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

14.5. Dangers pour l'environnement

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
--	--

Informations supplémentaires

	COMBUSTIBLE LIQUID AND VAPOR. U.S. DOT ships under NA 1993, Combustible liquid, n.o.s. (<10% Ethanol solution).
--	--

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements	RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).
	RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission.
U. S. State Regulations	New Jersey Worker and Community Right to Know Act substances déclarables: Ethyl alcohol. Pennsylvania Right to Know Law substances déclarables: Ethanol. Rhode Island Right-to-Know General Law substances déclarables:

Alert® Methanol Beer Positive Control

Révision 0
Date de révision 2019-07-08

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ethyl alcohol.

SECTION 16: Autres informations

Autres informations

Texte des mentions de danger présentées en Section 3	<p>Flam. Liq. 2: H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.</p> <p>Acute Tox. 3: H301 - Toxique en cas d'ingestion.</p> <p>Acute Tox. 3: H311 - Toxique par contact cutané.</p> <p>Acute Tox. 3: H331 - Toxique par inhalation.</p> <p>STOT SE 1: H370 - Risque avéré d'effets graves pour les organes .</p> <p>STOT SE 2: H371 - Risque présumé d'effets graves pour les organes .</p>
---	---

Informations supplémentaires

AVERTISSEMENT : L'information et les recommandations contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et correctes à ce jour. Aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'intégralité de ces informations. De plus, étant donné les nombreux facteurs pouvant avoir une incidence sur l'utilisation du produit, l'information fournie sous-entend qu'il est de la responsabilité des usagers de s'assurer qu'il est adapté à leur besoin avant usage.

Sauf mention expresse aux présentes, AUCUNE GARANTIE, GARANTIE OU DÉCLARATION D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LA GARANTIE IMPLICITE DE MÉRCANICITÉ, D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, DE CONDITIONS DE PERFORMANCE, D'UTILISATION DU COMMERCE OU DE RÉSULTATS OBTENIR PAR L'UTILISATION DE CE PRODUIT sont faits en ce qui concerne ce produit ou l'utilisation de ce produit. Le produit couvert est fourni "tel quel" et uniquement sous réserve des garanties fournies ici, aucune responsabilité n'est assumée résultant de l'utilisation de ce produit.

FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon (UE) 2015/830

Page 1/8

Alert® Methanol Spirit Positive Control

Révision 0
Date de révision 2019-07-08

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Alert® Methanol Spirit Positive Control
Code produit	9530

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage prévu	[SU3] Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations* sur si-tes industriels; [PC21] Substances chimiques de laboratoire;
Description	Destiné à une utilisation en laboratoire seulement.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Neogen Corporation
Adresse	620 Lesher Place Lansing MI 48912 USA
Web	www.neogen.com
Téléphone	517-372-9200/800-234-5333
Email	SDS@neogen.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence	1 800 234-5333
--------------------------------------	----------------

Informations supplémentaires


Hotline(s):	Médical: États-Unis (1-800-498-5743), International (1-651-523-0318). Répandre/CHEMTREC: États-Unis (1-800-424-9300), International (1-703-527-3887).
-------------	--

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.2. Classification - CE 1272/2008	Flam. Liq. 3: H226;
--------------------------------------	---------------------

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger	
Mention d'avertissement	Attention
Mention de danger	Flam. Liq. 3: H226 - Liquide et vapeurs inflammables.

Alert® Methanol Spirit Positive Control

Révision 0
Date de révision 2019-07-08

2.2. Éléments d'étiquetage

Conseil de prudence: Prévention	P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage// antidéflagrant. P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
Conseil de prudence: Intervention	P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. P370+P378 - En cas d'incendie: Utiliser les médias appropriés aux conditions environnantes pour l'extinction..
Conseil de prudence: Stockage	P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
Conseil de prudence: Élimination	P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une installation approuvée d'élimination des déchets dangereux / spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

EC 1272/2008

Nom Chimique	Index-No.	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro d'enregistrement REACH	Conc. (%w/w)	Classification
Ethanol (Alcool éthylique)	603-002-00-5	64-17-5	200-578-6		30 - 40%	Flam. Liq. 2: H225;
Methanol (Alcool méthylique)	603-001-00-X	67-56-1	200-659-6		0 - 0.5%	Flam. Liq. 2: H225; Acute Tox. 3: H331; Acute Tox. 3: H311; Acute Tox. 3: H301; STOT SE 1: H370;

Description

Les concentrations énumérées ne sont pas des spécifications de produit.

Informations supplémentaires

Le texte complet des conseils de prudence énumérés dans cette section se trouve à la section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne exposée à l'air libre. Si la personne respire difficilement, lui donner de l'oxygène. Si la personne cesse de respirer, pratiquer une respiration artificielle. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. En cas de port de lentilles de contact, il est préférable de les ôter. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement à grande eau. Ôter les vêtements contaminés. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Ingestion	NE PAS faire vomir à moins d'avis contraire du médecin. (Se) rincer abondamment la bouche. Ne jamais rien donner par voie buccale à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Alert® Methanol Spirit Positive Control

Révision 0
Date de révision 2019-07-08

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	L'inhalation peut provoquer une toux, une douleur dans la poitrine ou une irritation du système respiratoire.
Contact avec les yeux	Peut provoquer une irritation des yeux.
Contact avec la peau	Peut provoquer une irritation de la peau.
Ingestion	L'ingestion peut provoquer des nausées et des vomissements.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

	En cas d'incendie, utiliser dioxyde de carbone (CO2), Mousse résistante à l'alcool, Produit chimique sec, Mousse. Utiliser un moyen d'extinction approprié aux conditions d'incendie environnantes.
--	---

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

	En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. L'incendie déclenche une fumée dense et noire. Les vapeurs peuvent se répandre sur une distance importante puis remonter vers la source d'ignition. La chaleur fait augmenter la pression dans les récipients scellés.
--	---

5.3. Conseils aux pompiers

	Liquide et vapeurs inflammables. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.
--	--

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

	Flammable liquid. Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution. Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et les sources d'ignition. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Utiliser en fonction des besoins : Matériel de protection. Éviter toute exposition prolongée ou répétée.
--	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

	Éviter de renverser à nouveau le produit si cela ne présente pas de danger. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Ne pas laisser le produit contaminer le sous-sol.
--	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

	Flammable liquid. Absorber avec un produit absorbant inerte. Recueillir le produit répandu. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. Nettoyer à l'aide de détergents. Éviter les solvants.
--	--

6.4. Référence à d'autres sections

	Se reporter à la section 2, 8 & 13 pour de plus amples informations.
--	--

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

	Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones d'utilisation ou de stockage du produit. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. Lisez l'intégralité de l'étiquette et suivez toutes les instructions, restrictions et précautions d'emploi. Utiliser en fonction des besoins : Vêtements de protection.
--	--

Alert® Methanol Spirit Positive Control

Révision 0
Date de révision 2019-07-08

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

	Liquide et vapeurs inflammables. Stocker à des températures comprises entre 2 °C et 8 °C. Favorise l'inflammation des matières combustibles. Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux lors du stockage ou de l'élimination. Suivez les instructions sur l'étiquette.
--	---

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

	See Section 1.2 for further information.
--	--


SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites d'exposition

Ethanol (Alcool éthylique)	VME ppm: 1000 VLE ppm: 5000 Observations: - FT No: 48	VME mgm3: 1900 VLE mgm3: 9500 TMP No: 84
Methanol (Alcool méthylique)	VME ppm: 200 VLE ppm: 1000 Observations: - FT No: 5	VME mgm3: 260 VLE mgm3: 1300 TMP No: 84

8.2. Contrôles de l'exposition

	
8.2.1. Contrôles techniques appropriés	Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Mettre un point d'eau à disposition pour nettoyer les yeux. Fournir une douche chimique.
8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	Utiliser en fonction des besoins : Matériel de protection.
Protection des yeux / du visage	Utiliser en fonction des besoins : Protection oculaire appropriée.
Protection de la peau - Protection des mains	Utiliser en fonction des besoins : Gants résistants aux produits chimiques faits de tout matériau imperméable.
Protection de la peau - Divers	Utiliser en fonction des besoins : Vêtements de protection.
Protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Contrôles de l'exposition professionnelle	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Alert® Methanol Spirit Positive Control

Révision 0
Date de révision 2019-07-08

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	Liquide
Couleur	Transparent/Incolore
Odeur	Alcoolique
Seuil olfactif	donnée non disponible
pH	donnée non disponible
Point de fusion	donnée non disponible
Point de congélation	≈ -7 °C
Point d'ébullition	donnée non disponible
Point d'éclair	≈ 26 °C
Taux d'évaporation	donnée non disponible
Limites d'inflammabilité	Sans objet.
Pression de vapeur	donnée non disponible
Densité de vapeur	donnée non disponible
Densité relative	donnée non disponible
Coefficient de partage	donnée non disponible
Température d'auto-ignition	donnée non disponible
Viscosité	donnée non disponible
Propriétés explosives	donnée non disponible
Propriétés comburantes	donnée non disponible
Solubilité	Soluble dans l'eau

9.2. Autres informations

COV (composants organiques volatiles)	donnée non disponible
--	-----------------------

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

	Stable dans des conditions normales.
--	--------------------------------------

10.2. Stabilité chimique

	Stable dans des conditions normales.
--	--------------------------------------

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

	Under the specified conditions, hazardous reactions that lead to excessive temperatures or pressure are not expected.
--	---

10.4. Conditions à éviter

	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
--	--

10.5. Matières incompatibles

	Favorise l'inflammation des matières combustibles. Conserver à l'écart des agents oxydants, Matières combustibles.
--	--

10.6. Produits de décomposition dangereux

	Oxydes de carbone.
--	--------------------

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
-----------------------	--

Alert® Methanol Spirit Positive Control

Révision 0
Date de révision 2019-07-08

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

corrosion cutanée/irritation cutanée lésions oculaires graves/irritation oculaire sensibilisation respiratoire ou cutanée cancérogénicité Toxicité reproductive Exposition répétée ou prolongée	Cependant, ce produit contient des substances classées comme dangereuses. Pour plus d'informations, voir la section 3.
	Peut provoquer une irritation de la peau.
	Peut provoquer une irritation des yeux.
	Peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes prédisposées aux allergies.
	Énumérés par l'Agence internationale de recherche sur le cancer (IARC) en tant que Substance du groupe 1: cancérogène humain connu. (alcoholic beverages). Le produit n'est pas nommé dans le 14e Rapport sur les Carcinogènes du Programme National de Toxicologie (NTP). Non répertorié dans le Guide des valeurs d'exposition professionnelle de la Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux (ACGIH). Ce produit n'est pas dans la liste des Carcinogènes OSHA standard 1910.1003.
donnée non disponible.	
Éviter toute exposition prolongée ou répétée.	

11.1.4. Informations toxicologiques

Ethanol	Voie orale chez le rat DL50: 10470 mg/kg Voie dermique chez le lapin DL50: 15800 mg/kg	Voie orale chez la souris DL50: 3450 mg/kg Par inhalation chez le rat CL50/4 h: 30000 mg/kg
Methanol	Par inhalation chez le rat CL50/6 h: 87.6 Voie dermique chez le lapin DL50: 17100	Voie orale chez le rat DL50: 1187 Par inhalation chez le rat CL50/4 h: 128.2

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ethanol	Algues EC50/72h: 275 mg/l Têtes-de-boule CL50/96h: 14200 mg/l	Daphnies CL50/48h: 5012 mg/l
Methanol	Daphnies CE50/48h: 10000.0000 mg/l Lepomis Macrochirus CL50/96h: 15400 mg/L	Algues vertes EC50/96h: 22000 mg/L

12.2. Persistance et dégradabilité

	Aucune donnée disponible sur ce produit.
--	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation

	Aucune donnée disponible sur ce produit.
--	--

12.4. Mobilité dans le sol

	Aucune donnée disponible sur ce produit.
--	--

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

	Aucune donnée disponible sur ce produit.
--	--

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

	Éliminer en tant que déchet spécial conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.
--	--

Alert® Methanol Spirit Positive Control

Révision 0
Date de révision 2019-07-08

Méthodes d'élimination

	Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.
--	---

Élimination du conditionnement

	Ne PAS réutiliser les récipients vides. Les récipients vides peuvent être envoyés pour être éliminés ou recyclés.
--	---

SECTION 14: Informations relatives au transport

Pictogrammes de danger

	
--	---

14.1. Numéro ONU

	UN1170
--	--------

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

	ÉTHANOL EN SOLUTION
--	---------------------

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID	3
Risque supplémentaire	-
IMDG	3
Risque supplémentaire	-
IATA	3
Risque supplémentaire	-

14.4. Groupe d'emballage

Groupe de conditionnement	III
---------------------------	-----

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement	No
Polluant marin	No

ADR/RID

N° Id danger:	30
Tunnel Category	(D/E)

IMDG

Code EmS	F-E S-D
----------	---------

IATA

Instructions de conditionnement (Cargo)	366
Quantité maximale	220 L
Instructions de conditionnement (Passager)	355
Quantité maximale	60 L

Alert® Methanol Spirit Positive Control

Révision 0
Date de révision 2019-07-08

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements	<p>RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).</p> <p>RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission.</p>
U. S. State Regulations	<p>New Jersey Worker and Community Right to Know Act substances déclarables: Ethyl alcohol.</p> <p>Pennsylvania Right to Know Law substances déclarables: Ethanol.</p> <p>Rhode Island Right-to-Know General Law substances déclarables: Ethyl alcohol.</p>

SECTION 16: Autres informations

Autres informations

Texte des mentions de danger présentées en Section 3	<p>Flam. Liq. 2: H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.</p> <p>Acute Tox. 3: H301 - Toxique en cas d'ingestion.</p> <p>Acute Tox. 3: H311 - Toxique par contact cutané.</p> <p>Acute Tox. 3: H331 - Toxique par inhalation.</p> <p>STOT SE 1: H370 - Risque avéré d'effets graves pour les organes .</p> <p>STOT SE 2: H371 - Risque présumé d'effets graves pour les organes .</p>
--	---

Informations supplémentaires

	<p>AVERTISSEMENT : L'information et les recommandations contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et correctes à ce jour. Aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'intégralité de ces informations. De plus, étant donné les nombreux facteurs pouvant avoir une incidence sur l'utilisation du produit, l'information fournie sous-entend qu'il est de la responsabilité des usagers de s'assurer qu'il est adapté à leur besoin avant usage.</p> <p>Sauf mention expresse aux présentes, AUCUNE GARANTIE, GARANTIE OU DÉCLARATION D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LA GARANTIE IMPLICITE DE MÉRCANICITÉ, D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, DE CONDITIONS DE PERFORMANCE, D'UTILISATION DU COMMERCE OU DE RÉSULTATS OBTENIR PAR L'UTILISATION DE CE PRODUIT sont faits en ce qui concerne ce produit ou l'utilisation de ce produit. Le produit couvert est fourni "tel quel" et uniquement sous réserve des garanties fournies ici, aucune responsabilité n'est assumée résultant de l'utilisation de ce produit.</p>
--	--